

Ville de Sassenage

Guide d'utilisation du logo de la Ville

1

Le logo de la Ville de Sassenage se décline en deux versions, avec baseline « *Un choix de vie* » sur fond transparent, en noir et en blanc.



En noir sur fond blanc
ou clair



En blanc sur fond noir
ou foncé

Ville de Sassenage

Guide d'utilisation du logo de la Ville

2

Comme règle d'usage, le logo doit être placé en bas à droite des documents, en respectant la transparence et la zone de protection.



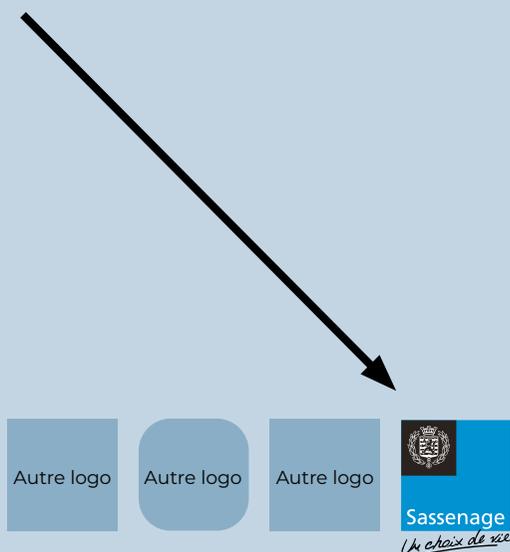
La zone de protection
correspond à au moins
à un quart du carré



Interdit
(garder la transparence
de la baseline)

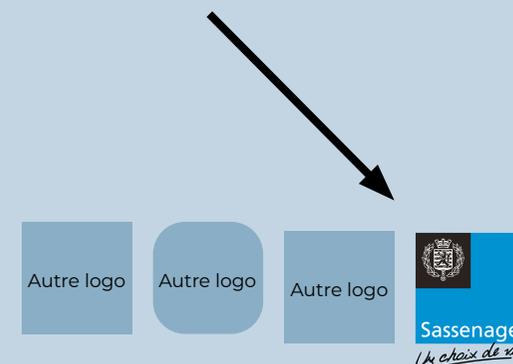
Votre document

Positionnement du logo



Votre document

Positionnement du logo



Ville de Sassenage

Guide d'utilisation du logo de la Ville

4

Le(s) logo(s) de la Ville de Sassenage, en bitmap (.png) et en vectoriel (.eps) sont disponibles au téléchargement sur la page « En aide aux associations » sur le site de la Ville :

<https://www.sassenage.fr/21408-en-aide-aux-associations.htm>

Accès direct au fichier .zip par QR-Code :



Service Communication de la Ville de Sassenage, mai 2024.

